

Communication de Madame Francine ROZE



Séance du 2 février 2007



Histoire régionale et arts populaires : l'exemple du costume lorrain

Les historiens considèrent habituellement la Lorraine d'autrefois comme une région «sans costume». Or, s'il n'existait effectivement pas de costume régional type en Lorraine, les traditions vestimentaires, dans notre région, étaient réelles et allaient bien au-delà de la petite *coiffe tuyautée* qui généralement caractérise, seule, le «costume lorrain». Ces traditions vestimentaires s'inscrivent dans la problématique générale du *costume*, synonyme jadis de *coutume*.

Le costume habille et protège le corps. Mais on ne porte pas n'importe quoi, n'importe quand, n'importe où. Il faut respecter des codes bien établis. Car le costume est aussi le moyen de paraître, une *manière d'être* extérieure : c'est l'apparence que l'on se donne, selon la classe à laquelle on appartient, selon son statut ou selon sa fonction.

Au-delà de critères strictement matériels, le costume reflète donc l'histoire d'un individu, d'une famille, d'une communauté ou d'une région. Ultime dépouille de l'être humain, il en est le reflet. S'il est documenté, c'est-à-dire si l'on sait d'où il provient et à qui il appartenait, il acquiert un statut patrimonial et participe de la culture du pays. S'il n'est pas documenté, il reste une *coquille vide*. Il est sans mémoire et d'un intérêt limité.

L'étude des costumes régionaux : une discipline complexe

Les traditions vestimentaires, les mentalités et les comportements humains ont longtemps été confondus pour décrire un pays. La notion de traditions vestimentaires ne s'affranchit de cette confusion que dans la première moitié

du 19^{ème} siècle, lorsque commencent à paraître les divers *voyages pittoresques* et autres *galeries de costumes*, qui, les premiers, décrivent les costumes en tant que tels. Abel Hugo, au terme d'une longue enquête menée dans les provinces de France où il décrit l'habillement des habitants, ne considère plus leur costume comme un simple élément décoratif animant les paysages, mais comme un élément patrimonial à part entière, intéressant à sauvegarder et à étudier.^[1] C'est une évolution capitale dans l'histoire des traditions vestimentaires. Désormais, on identifie une province par le costume de ses habitants. Malheureusement, en même temps, on fixe arbitrairement la représentation de ce costume à un moment donné, pour un territoire donné. Ce qui est réducteur et conduit à fausser l'image de ces traditions vestimentaires : les images que nous ont laissées au 19^{ème} siècle ces premiers «historiens» du costume sont donc des stéréotypes qu'il convient aujourd'hui de réexaminer.

Car le costume évolue en permanence. Il se nourrit de la mode et de l'économie locale. Il se nourrit aussi du savoir-faire des tailleurs et des couturières qui adaptent les modèles à la morphologie de leurs clients et à leurs besoins.

Issu de codes bien établis et de multiples phénomènes de modes, le costume est à la fois le résultat de la vie privée des hommes d'une province et celui de l'histoire de cette province. Or, il n'y a jamais eu en France de véritables unités provinciales : chaque province était d'abord une mosaïque de *pays* ou de villages regroupés par affinités. C'est pourquoi il n'existait pas un, mais des costumes bretons, de même qu'il n'existait pas un, mais des costumes alsaciens....

La problématique des costumes régionaux est devenue une science complexe, qui se fonde aujourd'hui sur plusieurs disciplines : la façon de se vêtir tient autant à l'histoire politique, économique et religieuse d'un pays qu'à sa géographie et qu'aux mentalités de ses habitants. Le problème se pose dans les mêmes termes en Lorraine, où l'étude des traditions vestimentaires n'apparaît qu'au début du 20^{ème} siècle, alors que le «costume traditionnel» a disparu depuis longtemps et que s'est largement diffusée l'image d'un «costume lorrain» née de la partition de la Lorraine lors de l'Annexion de 1871.



Paysanne lorraine d'après Louis Benoit.

1865.

René Wiener, *Paysanne d'après Louis Benoit en 1865*
Dessin aquarellé, début 20^{ème} siècle © Musée Lorrain, Nancy

Le «faux costume lorrain»

Il faut attendre en effet ce drame pour que l'on prenne conscience en Lorraine que le costume peut servir «d'identifiant régional». Jusqu'alors, la notion même de «costume régional» semblait inconnue. En réaction contre l'Annexion, on invente donc une iconographie à la gloire des deux provinces perdues, qui permettra de les identifier facilement. C'est ainsi que se diffuse l'image de l'Alsacienne et de la Lorraine enlacées et en pleurs, en costumes traditionnels, une cocarde tricolore bien visible sur la coiffe. Elle a amplement atteint son objectif. L'Alsacienne coiffée de son grand nœud noir et la Lorraine de sa charlotte blanche deviennent les icônes de nos deux régions. Leurs costumes aussi. Et pourtant, ce ne sont que des compositions artificielles, inventées à partir d'éléments emblématiques : le nœud et le plastron alsaciens, la coiffe et le fichu lorrains.

Or, en Alsace, on porte encore parfois «le costume» traditionnel, mais il varie suivant les villages et selon la religion. Tandis qu'en Lorraine, le costume traditionnel, moins «typé» que son voisin, a disparu du monde rural, où ceux qui l'ont porté se raréfient. Aussi, les artistes qui mettent au point cette iconographie ne disposent-ils plus de données fiables pour reproduire le costume historique des Lorrains. Et, si le fichu et le tablier de la jeune Lorraine sont à peu près conformes à la réalité, sa coiffe a malheureusement une grotesque forme d'abat-jour. Pourtant, c'est cette image faussée qui se répand, s'inscrit durablement dans la culture et donne lieu, plus tard, à des reconstitutions farfelues. On a inventé un «faux costume lorrain».^[2]

Les travaux de Charles Sadoul

Heureusement, l'étude des traditions vestimentaires de Lorraine prend une nouvelle dimension dans les années 1904-1910, lorsque sont créés par Charles Sadoul le *Pays Lorrain*, puis la section des « arts rustiques » du Musée Lorrain.^[3] Cette évolution se situe dans le contexte de la création du Musée Arlaten en 1904 par Frédéric Mistral et du Musée Alsacien en 1907. Mais, alors que Mistral décide de fixer, et par conséquent de figer définitivement, l'image du costume arlésien tel qu'il était alors encore porté quotidiennement, Sadoul décide d'abolir celle du costume lorrain imaginé vingt ans plus tôt et d'étudier les vraies traditions vestimentaires de Lorraine. Premier historien à avoir réellement compris la problématique posée par le costume lorrain, Charles Sadoul s'investit entièrement dans la démarche.

En 1909, à l'*Exposition internationale de l'Est de la France*, à Nancy, il présente dans le village alsacien un *poêle* lorrain^[4] avec du mobilier,^[5] où il expose les premiers costumes lorrains collectés. Malheureusement, comparés à leurs

voisins alsaciens, ces costumes ne soulèvent guère l'enthousiasme du public. C'est peut-être de cette indifférence des Lorrains envers leurs propres traditions vestimentaires qu'est née la détermination de Charles Sadoul. Jusqu'à sa mort en 1930, il fustige la diffusion de l'image du «faux costume lorrain» : «On inonde notre pays de cartes représentant de soi-disant paysannes lorraines, qui ne sont que de grossières mascarades. Au moment où les vieux costumes lorrains disparaissent, nous avons cru bon d'en conserver des représentations exactes et sincères».^[6] Et il édite des portraits de jeunes Lorraines en costume traditionnel^[7] et publie les premières vraies descriptions de costumes lorrains : «[Aujourd'hui] on coiffe les jeunes filles d'une charlotte en abat-jour entouré d'un ruban de velours qui ne ressemble en rien au bonnet de nos aïeules. Les barbes du bonnet authentique retombaient gracieusement et nul ruban ne l'enserrait. Le fichu était amplement drapé sur un corsage avec des manches courtes, ouvert légèrement. Quant à la jupe, elle était le plus souvent d'une étoffe à petites raies perpendiculaires ou unie. Ce n'était jamais la jupe bleue à larges bords de velours noir qu'on a inventée en pendant de la jupe rouge alsacienne [...] Il y eut un costume lorrain, il y eut même des costumes lorrains, mais il n'a rien de commun avec celui qu'on a inventé il y a cinquante ans».^[8] En 1922, poursuivant sa croisade, Charles Sadoul écrit au *Touring Club de France* : «Notre costume n'existe plus depuis longtemps. Le dernier que j'ai vu était porté il y a quarante ans [vers 1880] par une vieille aveugle dans les Vosges. Il a disparu vers 1860 ailleurs. Le bonnet a subsisté jusqu'il y a environ dix ans [vers 1910/1912]. Notre costume était celui de la paysanne française du Nord-Est. Le bonnet variait selon les villages. Il était généralement en linon, tulle, brodé avec barbes également brodées, ou de dentelles. Sous ce bonnet léger, on en portait un autre d'étoffe grossière qu'on conservait pour les soins du ménage. Dans les Vosges, le bonnet était ouaté et piqué, avec une bordure de velours noir...».^[9] En même temps, Sadoul s'emploie à rassembler tout ce qu'il peut encore trouver dans les villages lorrains, où vivent de vieux paysans qui ont connu dans leur enfance le port de telle ou telle pièce de costume. Documentant soigneusement tout ce qu'il collecte, il prévoit de publier un jour le résultat de ses recherches. Sa disparition prématurée en 1930 ne lui en laisse pas le temps. Et en 1945, un incendie détruit toutes ses fiches et ses collections, privant définitivement les chercheurs d'une masse considérable d'informations. Il faut donc désormais reprendre l'étude des traditions vestimentaires de Lorraine sur de nouvelles bases.

L'étude du «vrai» costume lorrain

Désormais, grâce aux spécimens conservés, aux sources écrites et à une abondante iconographie, se définit peu à peu un « costume lorrain », qui témoigne de l'histoire de la région et s'inscrit pleinement dans la culture française.

Des spécimens pieusement conservés

Alors que les collections publiques de Bretagne, de Provence ou d'Alsace regorgent de costumes traditionnels en superbe état de conservation, la pauvreté des collections régionales de Lorraine est accablante. Actuellement, seuls quatre musées conservent des éléments de costumes intéressants, c'est-à-dire documentés : Metz, Nancy et, dans une moindre mesure, Epinal et Remiremont. Le musée de la Cour d'Or à Metz et le Musée Lorrain à Nancy abritent deux beaux ensembles de bonnets qui se complètent : à Metz, sont rassemblés des bonnets du Pays Messin et de Moselle, à Nancy, des bonnets de la Lorraine centrale, des Vosges et quelques pièces meusiennes. Pour le Musée Lorrain, en dépit d'une politique de collecte initiée par Charles Sadoul, reprise à partir de 1950 par l'Abbé Jacques Choux, puis réactivée par nos soins depuis une vingtaine d'années, il ne sera sans doute jamais possible d'aller plus loin dans l'enrichissement des fonds actuels.^[10]

Il ne faut pas s'en étonner. En effet, essentiellement rurale, la société lorraine de la fin du 18^{ème} siècle et de la première moitié du 19^{ème} siècle est constituée pour une grande part d'agriculteurs. Dans ces milieux ruraux de condition modeste, si l'on prend soin de sa mise, on ne « gâche » pas : on use entièrement les vêtements. Hors d'usage, ils restent encore très précieux : transformés en *pattes*, c'est-à-dire en chiffons, ils sont vendus à des marchands ambulants, les marchands de *frapouilles*, pour alimenter les cuves des moulins à papier, nombreux dans les Vosges. C'est pourquoi très peu de vêtements « populaires » nous sont parvenus : tous ou presque ont fini en papier.

Des très rares pièces de costumes populaires documentés connues, souvent en mauvais état de conservation, aucune n'est antérieure au début du 19^{ème} siècle.



Victor de Bouillé, *Vieille paysanne lorraine*

Crayon graphite, vers 1830. Inv. 2006.0.6516 © Musée Lorrain, Nancy

Les sources écrites

Si le costume des «riches» est assez bien connu,^[11] celui des classes populaires et des petites gens reste encore méconnu. Pour ces populations laborieuses qui n'ont pas eu les moyens de se faire portraiturer et qui n'ont pas laissé leurs costumes, il faut donc explorer d'autres pistes. Et privilégier notamment les multiples sources écrites. Récits de voyageurs, contrats de mariage, testaments, inventaires après - décès et autres documents d'archives, ou encore romans populaires, ces sources sont toutefois délicates à interpréter et la prudence est de rigueur : il ne faut jamais négliger de les inscrire dans leur contexte et de les croiser avec d'autres informations.

Pour l'étude du costume populaire lorrain, et en l'état actuel des recherches, les sources manuscrites le plus fréquemment utilisées et les plus riches en informations, proviennent principalement des archives notariales et des dossiers de procédures criminelles.

Dans les archives notariales, on privilégie généralement les inventaires après-décès, volontiers diserts. Ces documents nous font entrer au cœur de l'intimité domestique et nous livrent le détail des garde-robes familiales. En dépit de leur éloquence, ils restent cependant assez imprécis sur les formes et les couleurs des vêtements, comme en témoignent les exemples qui suivent.

Les vêtements d'un couple de Vandeléville (54) en 1704^[12]

La garde-robe du maître des lieux n'était pas particulièrement fastueuse : on n'y relève qu'un vieux justaucorps de serge brune, un autre de beauge^[13] avec une veste et une culotte, usées, une paire de culottes en peau de mouton, deux vieilles paires de bas, l'une en laine, l'autre en estaim^[14] et deux vestes en toile, dont l'une très usée. En revanche, celle de sa défunte épouse est nettement plus riche. Elle compte un manteau et une jupe en drap du Maroc, un manteau et une jupe en papeline^[15] noire, un vieux manteau et une jupe en étamine, un autre petit manteau de crépon noir, très usé, une jupe de camelot rayé, une vieille jupe de beauge, un corselet d'étamine blanche, deux ceintures, l'une, de petites dimensions, en fil d'or, l'autre en fil de soie, couleur aurore, quatre vieilles paires de gants bruns, rouges et blancs, deux manchons, l'un noir et l'autre blanc, deux vieux corps (corsets) garnis de baleines, cinq paires de bas de laine ou de filet, cinq petits corselets de toile, dont l'un sans manche, trois jupes de toile blanche, six tabliers de toile blanche, un de soie et un autre d'indienne, douze chemises de femme, deux paires d'engagentes,^[16] neuf mouchoirs de col, dont trois à dentelles et deux paires de souliers de femme.

Les vêtements de la femme d'un ancien négociant de Nancy en 1786^[17]

Dans les habits de cette défunte, on relève la présence d'une robe en gros de Tours, de quatre déshabillés en indienne, de trois jupes de flanelle, de cinq jupes de cotonnade blanche, de sept casaquins et corsets en toile blanche, de deux mantelets, l'un en indienne et l'autre en cotonnade, de quatre tabliers de toile et un en taffetas, de treize mouchoirs de poche, de onze paires de bas de fil ou de coton, de vingt-quatre chemises, d'un petit panier de bonnets et de mouchoirs de mousseline (fichus) et d'un paquet de bonnets.

Si l'examen de ces garde-robes ne peut évidemment à lui seul nous informer sur l'ensemble des pratiques vestimentaires en Lorraine centrale au 18^{ème} siècle, il confirme cependant la composition de la garde-robe féminine de base : jupe, casaquin et corset, tablier, bas, chemises, bonnets et fichu. Les bonnets et les fichus en mousseline contenus dans le «petit panier» servaient les dimanches, les jours fériés et dans les grandes occasions. «Les bonnets en paquet» sont peut-être les sous-coiffes ou les bonnets d'intérieur de moindre qualité, portés lors des activités domestiques quotidiennes.

Pour ce qui les concerne, les dossiers de procédures criminelles,^[18] qui renferment en particulier les levées de cadavres, sont de remarquables mines de renseignements. En effet, au-delà de leur caractère tragique (ils décrivent très précisément les cadavres trouvés sur la voie publique et leurs blessures), ces documents indiquent toujours la date de la découverte (donc, la saison), le sexe et l'âge approximatif de la victime et nous renseignent aussi sur la catégorie sociale du défunt quand on réussit à l'identifier.

Ainsi, en février 1774, on trouve au faubourg Sainte-Catherine (dans la prairie de Nancy, en face du Jérico), le corps de Claude Jacquard, épinglier à Nancy, rue des Maréchaux, vêtu «*d'un habit gris, veste et culotte rouge, bas gris, portant perruque...*».^[19]

En juillet 1774, on découvre près de Bonsecours le cadavre d'une inconnue d'une cinquantaine d'années noyée dans la Meurthe «*vêtue d'une jupe de camelot bleu, d'un casaquin en indienne bleu à fleurs, une coëffure garnie de dentelles, des bas aux jambes et des pantoufles aux pieds*».^[20]

En septembre 1778, c'est le corps ensanglanté d'un jeune garçon d'environ dix ans qui est trouvé au Bois du Roi à Laxou. L'enfant a été tué d'un coup de fusil ou de pistolet, peut-être par un chasseur ou un braconnier. Il est «*vêtu d'une vieille culotte de panne rouge et d'une vieille chemise ensanglantée, d'un vieux gilet et d'une vieille veste de drap vert, et d'une paire de vieux bas de laine...*».^[21] Ce document est intéressant : il montre que les enfants du peuple, avant la Révolution, sont vêtus comme leurs parents. Ils n'ont pas de vêtements

spécifiques et leurs costumes sont taillés dans des textiles usagés, récupérés de vêtements d'adultes.

En septembre 1780, on découvre, dans l'église des Bénédictins de Saint-Nicolas-de-Port, le corps sans vie d'un jeune homme «*vêtu d'une veste et d'une culotte de toile rayée, d'une chemise fermée au devant par une petite boucle en argent, [d'] une paire de bas de fil et de vieux souliers sur lesquels étaient des rouelles de cuivre...*». Plus loin, dans le bénitier, on trouve son «*vieux chapeau*».^[22]

Enfin, en janvier 1780, à Laneuveville-devant-Nancy, on lève le corps d'une femme trouvée au bord de la Meurthe, «*vêtue d'une jupe de laine rayée, un corset de pluche grise, de bas de laine grise, de souliers de cuir et de boucles de métal...*».^[23]

On pourrait multiplier les exemples. Pour cette période de la fin du 18^{ème} siècle dans le bailliage de Nancy, tous apportent les mêmes informations : les enfants portent généralement des habits usagés. Ils sont vêtus comme leurs parents : les petites filles comme leurs mères, les petits garçons comme leurs pères. Les femmes portent jupes, tabliers, casaquins, bas et bonnets. Les hommes ont l'habit, avec veste et culotte, des bas, un chapeau et des souliers à boucles. Rien de très original en définitive. Le costume des paysans lorrains de la fin de l'Ancien régime apparaît semblable à celui des paysans de bien d'autres provinces de France. Il n'a pratiquement pas changé depuis le début du 18^{ème} siècle.

Parmi les sources écrites, il ne faut pas négliger la littérature lorraine du 19^{ème} siècle. Il y a en effet beaucoup à prendre dans certains romans, surtout dans ceux d'Emile Erckmann (1822-1899) et d'Alexandre Chatrian (1826-1890), qui mettent en scène le petit peuple des Vosges du Nord, aux confins de la Lorraine et de l'Alsace. Erckmann et Chatrian sont peut-être les seuls romanciers lorrains du 19^{ème} siècle à s'être autant investis dans les descriptions de leurs personnages. Leurs romans sont truffés de détails précis sur les costumes portés par leurs héros. Dans ce domaine, *l'Histoire d'un homme du peuple*, qui raconte la vie d'un orphelin de la région de Saverne, vers 1837, est exemplaire. Elle fourmille de détails vestimentaires qui s'avèrent exacts quand on les croise avec les sources iconographiques : le marchand de poisson portait un «grand chapeau plat sur les yeux et des guêtres sur ses jambes courtes», le maire un «grand tricorne et [un] gilet rouge», et le héros du roman, un habit taillé par sa mère dans un vieil uniforme. Les dimanches et les jours de fête, il revêt une chemise blanche, des souliers neufs, une veste de velours et un bonnet. Sa première communion est l'occasion de lui faire tailler ses premiers vêtements : un habit, un gilet, une cravate blanche, un pantalon et un chapeau. Comme la dépense est lourde, on coupe larges les habits, pour qu'ils servent longtemps. Sa mère porte des «gros



Victor de Bouillé, *Paysanne raccomodant*

Crayon noir, vers 1830

Inv. 2006.0.6528

© Musée Lorrain, Nancy

sabots», un «grand mouchoir jaune» sur la tête, et, pour les grandes occasions, «une grande robe chamarrée de fleurs vertes», un «gros bonnet blanc» et «un grand châle dont les franges traînent presque à terre, au bas de sa robe». Bien que romancées, ces descriptions ne manquent pas d'intérêt. Et l'on peut les recouper avec l'iconographie qui nous est parvenue.^[24]

Les sources iconographiques

Jusqu'au 19^{ème} siècle, on s'intéresse plus au costume urbain, soumis aux caprices de la mode, qu'au costume populaire rural, considéré comme archaïque et sans intérêt. Avec l'émergence du concept d'identité régionale naît le besoin de se faire reconnaître. En Lorraine ce concept est très tardif, voire inexistant, mais les portraits et les scènes de genre réalisés jusque vers les années 1870, dans un contexte affranchi de tout régionalisme, s'avèrent précieux pour la connaissance de nos traditions vestimentaires.

Des nombreux artistes lorrains qui nous ont laissé de telles œuvres, émergent Victor de Bouillé pour la Lorraine centrale, Auguste Migette pour la Moselle et Charles Pinot pour les Vosges.

Issu d'une famille d'aristocrates non-conformistes, Victor de Bouillé (Nancy, 1790-1866) privilégie l'art de représenter les scènes familiales. On lui doit en particulier de beaux portraits de paysannes lorraines, réalisés vers 1830, à une époque où les traditions vestimentaires n'avaient pas disparu.^[25] Signalons également de cet artiste un très réaliste «*Paysan lorrain avec sa faux*»,^[26] vêtu d'une blouse entièrement ouverte sur le devant, d'un pantalon et d'une casquette plate, un *tas* à battre la faux sur l'épaule. Sans ce document, l'évocation du vêtement des agriculteurs lorrains des années 1830 serait restée inconnue, aucun vêtement de ce type n'ayant été conservé.^[27]

Pour sa part, Auguste Migette (Trèves, 1802 - Longeville-lès-Metz, 1884) a laissé un exceptionnel ensemble de dessins sur les costumes mosellans.^[28] Traités dans un esprit «archéologique» qui allie la minutie du détail à la précision du trait, datés et annotés, ces dessins constituent la source iconographique la plus fiable pour les traditions vestimentaires de la Lorraine mosellane du milieu du 19^{ème} siècle. L'un des plus précieux est sans conteste celui qui représente «*Trois femmes de Metz*» : deux bourgeoises et une femme de la campagne, dont les atours sont très précisément détaillés.

Enfin, si Charles Pinot (Epinal, 1817- 1874) est surtout connu pour ses talents dans l'imagerie spinalienne, il a aussi une prédilection pour les scènes de genre. Dans ce domaine, son œuvre la plus célèbre est un «*Bal dans une grange à Rupt-sur-Moselle*», qui montre des paysans vosgiens endimanchés^[29] :

les hommes en blouse, un mouchoir autour du cou, les femmes en tablier, le fichu sur les épaules et le chignon pris dans une petite coiffe.

Ce tableau constitue l'une des meilleures sources iconographiques sur le costume vosgien du milieu du 19^{ème} siècle.

Le «costume lorrain» : un costume français

Avant 1766 et le rattachement à la France, on vit partout en Lorraine à l'heure de la France. Dans les duchés, la présence de la cour engendre d'indéniables mouvements de modes. Si l'on suit plus ou moins, selon les époques, celles qui arrivent d'Italie, de l'Empire ou de Bourgogne, on reste toujours fidèle à celles venues de France. Même en Lorraine germanophone, l'environnement matériel et mental est globalement roman. A ce sujet, Charles Hiegel rapporte une anecdote très intéressante. En 1672, une habitante de Saint-Avold se plaint auprès du gouverneur de Hombourg de l'attitude des tailleurs de sa cité : ils lui ont confisqué des habits qu'elle avait confiés à un tailleur français pour qu'il les modernise et les adapte à la dernière mode française.^[30]

Au 18^{ème} siècle, se met en place un style vestimentaire français qui s'impose partout en Europe. Une fois stabilisé, ce «costume français» se propage dans toutes les classes de la société. Que l'on soit aristocrate, bourgeois ou paysan, on s'habille donc en Lorraine selon des règles bien établies, qu'il est interdit de transgresser. En 1769, l'Académie Royale des Sciences fixe et publie les principes à respecter pour la coupe et l'assemblage des vêtements de tout le monde.^[31] Les gens aisés font tailler des garde-robes neuves sur mesure. Les plus modestes se fournissent chez le fripier ou font recouper leurs vêtements dans des textiles usagés. Ainsi se diffuse la mode française dans les classes populaires et dans les milieux ruraux.

Avec la Révolution arrive la «liberté de costume». Le 8 Brumaire an II (29 octobre 1793), un décret transforme radicalement le système vestimentaire français. Désormais, «nulle personne de l'un ou l'autre sexe ne pourra contraindre aucun citoyen ou citoyenne à se vêtir d'une façon particulière, sous peine d'être considérée et traitée comme suspecte et poursuivie comme perturbateur du repos public : chacun est libre de porter tel vêtement ou ajustement de son sexe qui lui convient».^[32] Pour les hommes, la principale innovation est la suppression de la culotte, remplacée par le pantalon, accompagné d'une courte veste. L'abolition des lois somptuaires donne désormais à chacun le droit de se vêtir selon ses moyens, et non plus selon sa classe. En Lorraine, on peut s'attendre à d'importantes mutations. Il n'en est rien. L'évolution se fait dans la plus grande discrétion. En fait, le système vestimentaire lorrain reflète l'organisation économique de chaque canton. Dans les communautés vivant

en système autarcique basé sur les ressources naturelles du *pays*, la coupe des vêtements reste archaïque. C'est le cas des vallées vosgiennes et de certains *pays* germanophones, où la culotte reste longtemps en usage chez les hommes. Dans les communautés qui pratiquent un système économique plus ouvert, les «vêtements de semaine» gardent une coupe archaïque, mais on y incorpore peu à peu des éléments en textiles nouveaux. Près des villes et des grosses bourgades, où l'on vit en système ouvert, on conserve des survivances autarciques : on achète certains vêtements tout faits (gilets, vestes de velours, caracos ou jupes de coton), mais on porte encore des chemises de toile de chanvre ou des sabots ! Dans les villes enfin, les populations laborieuses achètent pratiquement tout ce qui les habille ou s'achalandent dans les merceries et les magasins de nouveautés et cousent elles-mêmes leurs vêtements.

Les structures de la paysannerie lorraine sont si fortement établies, la résistance psychologique et matérielle au changement si tenace, que longtemps toute innovation reste impensable. La machine à coudre est inventée depuis longtemps que l'on ne se risque toujours pas à s'en servir... Il faut attendre la Troisième République, les débuts de l'industrialisation et l'apparition des tissus à bas prix pour qu'enfin la confection entre dans les usages paysans et que disparaissent les dernières traditions vestimentaires de Lorraine.



Discussion

Le Président remercie l'oratrice et lui demande à quelle date on a commencé à utiliser des textiles d'origine étrangère. Madame Roze répond que, pendant longtemps, les familles ont produit leurs propres fibres, lin et chanvre. Peu de laine, importée de Flandres de Rouen et vendue par des colporteurs. Le coton est arrivé à la fin du 18^{ème} siècle et a donné naissance à l'industrie textile des Vosges. Des tentatives pour produire de la soie au 16^{ème} siècle n'ont pas été couronnées de succès.

Madame Durivau-Leyris demande dans quelles conditions étaient réalisés les habits brodés et perlés de l'aristocratie. Réponse : ils étaient coupés dans la région de Lyon et assemblés à la taille de leur destinataire sur place. La tradition de la broderie blanche (mousseline brodée en fil blanc) remonte à la fin du 18^{ème} siècle et a été apportée de Paris par Madame Chenut.

Madame Mathieu fait remarquer que les halettes lorraines ressemblent aux coiffures portées en Saintonge et qu'elles sont très efficaces pour protéger la nuque du soleil.

Madame Créhange s'interroge sur l'origine des termes utilisés.

Monsieur Kevers-Pascalis demande si les fibres produites par la famille étaient tissées à la maison. Réponse : non, elles étaient confiées aux tisserands.

Madame Keller-Didier souhaite savoir quelles chaussures étaient portées. Réponse : c'étaient des galoches de mauvaise qualité mais pas des sabots.

En réponse à la question de Monsieur Demarolle sur les costumes de travail et les costumes de fête, Madame Roze répond que les costumes de travail étaient conçus pour faciliter les mouvements.

Monsieur Aillagon demande si une étude a été faite sur l'usage du costume lorrain dans la propagande politique. Madame Roze répond qu'elle n'a pas abordé cette question dans son étude.

Monsieur Vicq rend hommage à Jean Scherbeck et à Gilles Fabre pour avoir immortalisé des tenues traditionnelles dans leurs œuvres.

Monsieur Laxenaire fait remarquer qu'il n'a pas été question de sous-vêtements. Madame Roze répond que, d'après les inventaires, ils se limitaient à la chemise et éventuellement à des bandes de seins.

Monsieur Claude fait remarquer qu'à côté de l'iconographie patriotique, les saynètes populaires ont, elles aussi, contribué à véhiculer une image fautive du costume.

Monsieur Lanher confirme l'absence des sabots.

Monsieur Kevers-Pascalis demande ce qui protégeait les mains du froid. Réponse : pas de gants dans les classes laborieuses, un manchon.

Monsieur Hachet apporte des précisions sur l'origine de la laine textile. Elle a été introduite tardivement et provient de moutons mérinos, d'abord élevés en Espagne et aux Pays-Bas espagnols. C'est Daubenton, sous Louis XVI, qui a introduit le mérinos à Rambouillet et à Arles.

Monsieur Burgard rappelle l'action de Mistral en Provence, liée au mouvement du félibrige. Madame Roze confirme que c'est la création du Musée Arlaten qui a figé le costume provençal dans la forme qui existait encore au début du 20^{ème} siècle, contrairement à la Lorraine.

Notes

- [1] Abel Hugo, France pittoresque ou description pittoresque, topographique et statistique des départements et des colonies de la France, 1835.
- [2] Côté allemand, on fait la même erreur : pour représenter l'Alsace et la Lorraine désormais allemandes, les artistes allemands suivent naïvement l'erreur des artistes français et c'est ainsi qu'en 1911, à Berlin, à l'exposition «Internationale Reise und-Fremdenverkehrsausstellung», sont exposées des poupées vêtues de costumes lorrains et alsaciens fantaisistes, destinées à promouvoir les provinces annexées (Strasbourg, Musée Alsacien).
- [3] Charles Sadoul (1873-1930) fut conservateur de 1910 à 1930. Aujourd'hui, les collections d'arts et traditions populaires sont devenues un des points forts et emblématiques du Musée Lorrain, auquel elles confèrent sa dimension et sa légitimité régionales.
- [4] «Belle chambre» ou «chambre du devant» : c'est la plus belle pièce de la maison paysanne, avec une fenêtre sur la rue
- [5] Le premier noyau du fonds de mobilier régional qui compte aujourd'hui quelque quatre cents meubles ou éléments de meubles
- [6] Le Pays Lorrain, 1905, p. 223
- [7] Il s'agit de dessins de Victor de Bouillé (1790-1866) croqués sur le vif vers 1830, alors que l'on portait encore le costume en milieu rural.
- [8] Le Pays Lorrain, 1920, p. 47
- [9] Correspondance de Charles Sadoul, coll. privée. C'est la patenasse.
- [10] En témoigne la campagne de sensibilisation lancée en 2001, au moment de l'exposition «L'Élégance et la Nécessité, Costumes de Lorraine» au Musée Lorrain : sur les quelque 400 nouveaux costumes ou éléments de costumes offerts au musée au lendemain de cette exposition, une petite dizaine seulement peuvent être datés de la première moitié du 19^{ème} siècle et attribués aux milieux populaires.
- [11] Grâce notamment aux portraits, aux documents de famille et aux pièces de vêtements de bonne qualité qui nous sont parvenus. Mais il ne s'agit pas de « costumes traditionnels lorrains ».
- [12] AD MM B.J. 9228. Il s'agit de l'inventaire de la maison d'un maître-chirurgien après le décès de sa femme.
- [13] Genre de droguet de gros fil et de laine
- [14] Fil de laine très fin
- [15] Etoffe légère faite de soie
- [16] Sortes de rubans portés au cou ou aux manches

- [17] AD MM 11 B 1477.
- [18] Ils sont nombreux à cette époque où la criminalité se développe, favorisée par l'accroissement de la pauvreté dans les milieux populaires.
- [19] ADMM, 11 B 1952
- [20] ADMM 11 B 1952. Le corps est transporté chez un dénommé Henry, blanchisseur de toile dans la prairie au-dessus de Bonsecours.
- [21] ADMM 11 B 1970. Ce petit garçon est identifié : il s'appelle Nicolas Pierron. C'est le fils de Claude Pierron, vigneron à Laxou.
- [22] ADMM 11 B 1986. Il s'agit de Michel Boussein, un apprenti-maçon de quinze ans, tombé par un œil de bœuf, alors qu'il travaillait sur le toit de l'église.
- [23] ADMM 11 B 1986. Cette dame est l'épouse de François Etienne, bourgeois de Nancy. Elle est tombée à l'eau alors qu'elle allait faire moudre son grain au moulin de Laneuveville.
- [24] En particulier avec une gravure d'Henri Valentin (Allarmont, 1820-Strasbourg, 1855), «le Marchand d'horloges (ou de vaisselle ?) de bois», dont le costume, une veste à large revers, un gilet croisé, une culotte, des guêtres et une grande casquette, semble tout droit sorti d'un roman d'Erckmann-Chatrian.
- [25] C'est notamment à partir de ces portraits, conservés au Musée Lorrain, que Charles Sadoul fonde l'essentiel de sa démarche sur le «vrai» costume lorrain
- [26] Au Musée Lorrain également
- [27] A notre connaissance, du moins.
- [28] Au Musée de la Cour d'Or à Metz
- [29] Tableau conservé au Musée Départemental d'Art Ancien et Contemporain d'Epinal
- [30] Charles Hiegel, « La mode féminine à Saint-Avold en 1672 », dans Les Cahiers lorrains, 1975-2, p. 40-41
- [31] F.A. de Garsault, Art du Tailleur, contenant le Tailleur d'habits d'hommes, les Culottes de peau, le Tailleur de corps de femmes et enfants, la Couturière et la Marchandes de Modes, sl, 1769, in-fol. Il s'agit d'une des parties les plus rares de la Description des Arts et Métiers. Les planches indiquent très précisément comment couper les patrons
- [32] Philippe Perrot, Les dessus et les dessous de la bourgeoisie, 1981, p. 38, note 21.